

Conférence :

Cybercriminalité et fraudes - La chasse aux intermédiaires solvables

Lorsque les intermédiaires financiers deviennent la cible des victimes en quête d'indemnisation

- Date :** Mercredi 4 juin 2025. Accueil à 18h00 ; conférence à 18h15 ; networking-cocktail vers 19h30
- Lieu :** Arendt House, 41A avenue JF Kennedy L-2082 Luxembourg
- Orateurs :**
- Me **Jean-Luc Putz**, associé au sein du cabinet Arendt & Medernach, dans le département droit pénal des affaires et droit du travail
- Me **Stéphanie Lhomme**, associée au sein de Arendt Regulatory & Consulting, dans le département « *forensic investigations, corporate intelligence & litigation support* »
- Me **Noémie Haller**, conseil au sein du cabinet Arendt & Medernach, dans le département droit pénal des affaires et droit du travail
- Me **Clara Bourgi**, conseil au sein du cabinet Arendt & Medernach, dans le département de droit bancaire et financier

Chers Membres,

Pour de nombreuses infractions économiques, notamment en matière de cybercriminalité, les responsables ne sont pas identifiables ou se trouvent du moins hors de la portée des autorités de poursuite. Les victimes reportent dans ce cas leur attention sur les intermédiaires au travers desquels sont passés les flux financiers frauduleux. Que ce soit sur base du devoir de vigilance général ou de la législation de lutte anti-blanchiment, notre législation leur offre de nombreux angles d'attaque sur le plan pénal, réglementaire et civil. Du côté de la jurisprudence, les victimes tombent souvent sur une oreille sensible à leurs prétentions indemnitaires. Néanmoins, les établissements bancaires ne se retrouvent pas sans arguments de défense.

Les orateurs feront un tour d'horizon des fraudes en ligne les plus fréquentes et les plus récentes, de l'étendue des obligations des intermédiaires financiers régulés, tels les établissements bancaires et de l'état actuel du droit au sujet de leur responsabilité pour le préjudice financier causé par des tiers et amorceront une réflexion sur les moyens de défense et les arguments permettant de contrer l'évolution actuelle.

Prix : Grâce au parrainage généreux de Arendt & Medernach, la participation à cet événement est **gratuite** mais réservée aux membres ALJB dont les cotisations sont à jour pour l'année 2025. Vous pouvez rejoindre l'ALJB en ligne via www.aljb.lu pour seulement 95 EUR par an pour les membres effectifs et 300 EUR par an pour les membres d'honneur.

Inscriptions : Uniquement en ligne via www.aljb.lu (section *Evénements – Prochains événements*), accessible avec vos identifiants si vous êtes membre, **au plus tard le mercredi, 28 mai 2025**. Le nombre de participants est limité à 160 personnes. La date de réception de votre inscription sur notre site est déterminante pour assurer votre place.

Certificat de participation : Les participants ayant signé la liste d'émargement recevront un certificat de présence. Nous vous rappelons que l'ALJB est un organisme de formation agréé par le Barreau de Luxembourg.

Accessibilité : Arrêt de tram « Alphonse Weicker ». Parking public payant au Shopping Center Auchan Kirchberg.

Photos : Pendant l'événement, des photos sont susceptibles d'être prises et publiées sur le site web de l'ALJB ainsi que sur les médias sociaux.